

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 52

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et, soulevant rapidement le feuillage, ils y trouvèrent Jean-Henri. Le chien, en furie, voulut sauter contre les assaillants, mais les petits êtres fixèrent sur lui leurs yeux flamboyants, levèrent le doigt, d'un air de menace, et le chien se retira en rampant avec tous les signes de la plus profonde soumission. Cependant la voix du chien avait attiré une multitude de pygmées. En un clin-d'œil, le buisson fut cerné, et Jean-Henri, malgré une résistance opiniâtre, en fut tiré. Il voulut parler, il voulut frapper, tout fut inutile, ses coups donnaient dans le vide. Les pygmées le poussèrent devant eux, sans relâche, jusqu'en face du trône de leur roi, au beau milieu du festin, et le petit peuple, en le voyant, montra la plus grande hilarité et se mit à chanter : « Ce qui cause le tourment de sa mère, c'est le jeu et c'est le vin ! Ce mauvais fils doit être puni de sa mauvaise conduite. Celui qui dissipe follement le bien amassé par son père ne mérite pas de goûter le bel âge de la jeunesse. Qu'il apprenne la vertu. Menez-le devant le tribunal ! » Le roi apostropha Jean-Henri en ces termes : « Branche pourrie d'un bon arbre, qu'est-ce qui l'amène dans mon empire ? » Jean-Henri ayant remarqué un sourire sur le visage de la reine, et toujours d'ailleurs sous l'impression de l'eau-de-vie, dit hardiment, quoique avec une langue épaisse : « Monsieur le roi et Madame la reine, je suis charmé d'avoir l'honneur de vous saluer. Je suis le fils de feu le juge de paix du Krauel, et peut-être avez-vous connu mon arrière-grand-père. Vous me feriez un sensible plaisir si vous ordonniez à vos gens de se taire, et si vous me donnez un verre de vin, attendu que j'ai grand soif. Je n'ai, du reste, point l'intention de vous déranger, je traversais tout simplement la montagne pour me rendre à Sellenburen, et c'est tout à fait sans le vouloir que je me trouve devant vos majestés. » Le peuple reprit : « Il a bu, il est ivre, il est hors de sens ; la sorcière de l'eau-de-vie l'a ensorcelé ! » Le roi poursuivit : « Nous te connaissons, faible enfant des hommes ! Nous savons que ta mère pleure sur son oreiller ; elle a été, pour toi, pleine d'amour et d'indulgence, et toi tu n'as pour elle que de l'ingratitude et des chagrins. » En disant cela, le roi fronça les sourcils et passa la main dans sa barbe d'un air terrible. Cela fit perdre contenance à Jean-Henri, qui, plein d'anxiété, répondit, du ton le plus soumis : « Je vous promets de me corriger, Monsieur le roi ; je vais prendre la pioche et la bêche, et je renoncerai au vin ! » Le peuple s'écria : « Oui ! oui ! c'est bon pour le quart d'heure ! On connaît ces chansons de la peur ! Demain ce serait à recommander ; demain il tourmenterait sa mère ! qu'il périsse ! qu'il meure ! Le vin, la chasse et le jeu ne servent à rien qu'à mener à la ruine ! Qu'il périsse ! qu'il meure ! »

A cette expression de la colère de son peuple, la reine vit Jean-Henri pâlir, elle eut pitié de lui, et souffla quelques mots à l'oreille de son royal époux. Celui-ci dit : « L'épreuve ! Le soumettre à l'épreuve ! Je prie notre échanson de servir à cette homme un verre de notre meilleur vin ! » Sur quoi le peuple s'écria : « Oui ! oui !ahaha ! il doit en subir l'épreuve, et, s'il en sort, on pourra le louer ! » — « Monsieur le roi, » s'écria Jean-Henri, tout joyeux de cette solution, et en se baissant pour prendre des mains de l'échanson la coupe qui lui était offerte. « Monsieur le roi ! je vous remercie, vous êtes un second Salomon pour la sagesse et pour la justice. Il est seulement à regretter que votre coupe ne soit pas plus grande que le dé à coudre de ma mère, ou, pour être exact, qu'elle ne soit qu'un gland creusé. En tout cas, je bois à la santé de vos Majestés ! » Et il vida la coupe d'un seul trait. Il fut surpris, ce vin était exquis, il perlait, il avait un feu, jamais il n'avait rien goûté de semblable au Sauvage.

Le roi répondit : « Eh bien ! enfant des hommes, voyons, tu monteras la garde près de notre tonneau, tandis que nous achevons notre fête. C'est un dépôt que nous te confions ! Note bien que pas une goutte de ce vin ne t'appartient. Si tu le gardes fidèlement, tu seras libre ! Sois donc fidèle, autrement tu auras lieu de te repentir ! »

— A cela ne tienne ! répondit Jean-Henri en riant. C'est une bizarrerie de votre part, de me faire garder votre tonneau ; il paraît que vous avez dans votre peuple de petits fripons au milieu desquels votre vin n'est pas en sûreté. C'est égal, si je puis vous être agréable en vous rendant ce léger

service, je le ferai volontiers. Mon Philax et moi nous ferons bonne garde. » Un détachement de pygmées le mena au tonneau, assujetti avec des pierres, sous un pin dont les branches descendaient jusque sur le sol. Tandis qu'on le menait, le peuple se leva de table et la musique recommença ses airs joyeux. Le peuple chanta en chœur : Dansons, esprits ! dansons et faisons des jeux, que l'allégresse règne comme si elle devait toujours durer !

(*La suite au prochain numéro.*)

Communiqué. — Le comité nommé à l'Hôtel de ville de Lausanne le 19 novembre dernier, pour recueillir des fonds en vue de la restauration de la Cathédrale, s'est occupé de la création de comités de district aussitôt que le Grand Conseil eut agréé les intentions et le but de l'assemblée.

En attendant que ces comités se soient constitués et mis en rapport avec le public, M. Cottier, directeur de la Banque cantonale et caissier de la Société de la Cathédrale, recevra avec reconnaissance les dons qui lui seront adressés pour cette œuvre patriotique.

Le comité saisit cette occasion pour remercier la section vaudoise de la Société de Zofingue, la Société de chant mixte Sainte-Cécile, ainsi que les citoyens qui ont pris l'initiative d'une souscription nationale parmi les Vaudois habitant Genève. Puisent de si généreux exemples exciter partout une croissante émulation !

Le bureau du Conteuro vaudois se charge de recevoir les dons qu'on voudra bien lui transmettre.

La mascarade du 2 janvier qui se prépare à Lausanne promet d'être fort belle ; elle comptera près de 600 figurants, recrutés dans toutes les classes de notre jeunesse. Plusieurs ballets accompagnés de chants seront exécutés sur divers points de la ville ; on dit les costumes de fort bon goût.

Les frais généraux qu'entraîne une pareille organisation sont naturellement très grands, en dehors de ceux que s'impose chacun des figurants ; aussi nous engageons tous les habitants de notre ville à escompter le plaisir qu'ils éprouveront certainement le 2 janvier sous la forme d'une pièce de monnaie, petite ou grosse, qu'ils peuvent déposer dans les magasins où se trouvent les listes de souscription.

La *Mode illustrée* est sans contredit l'un des journaux les plus répandus et qui mérite de l'être ; il compte dans notre canton plusieurs centaines de lectrices et bon nombre de maris le lisent avec plaisir. Sa rédactrice, Mad. Emmeline Raymond, est une femme d'un grand savoir et d'un rare bon sens. Elle est bien connue, en dehors du cercle de ses lectrices hebdomadaires, par plusieurs volumes de nouvelles dans lesquelles règne un excellent esprit. Ses articles de modes, bien loin de pousser aux folles excentricités de la haute fashion parisienne, recommandent à chaque ligne l'ordre et l'économie qui doivent présider dans tous les ménages, même dans ceux qui peuvent compter sur plusieurs mille livres de rente. De temps en temps, un article sur les mœurs de notre époque vient critiquer sans ménagements les petits travers comme les grands défauts de notre siècle. La *Mode illustrée* est, en un mot, un des cadeaux les plus utiles comme des plus agréables qu'un mari puisse offrir à sa femme.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.